

AVIS DE PUBLICATION

Conformément à l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile

Séance publique

Secrétariat

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de zone du 23 septembre 2022.

Huis clos

Secrétariat

2. Suspension préventive par mesure d'ordre du Commandant de zone, le Major *** - Confirmation de la décision du Collège de zone du 23/09/2022 - Audition - Décision.

Séance publique

Achats et Marchés publics

3. Désignation aux fins de mandater spécialement le Cabinet Equal Partners pour défendre les intérêts de la Zone devant le Conseil d'Etat suite au recours en suspension en extrême urgence de la SPRLU Provitec dans le cadre du marché attribué relatif à l'acquisition d'équipements de protection individuelle - Ratification de la décision du Collège de zone du 30/09/2022.

Finances

4. Approbation de la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2022 - Décision.

Huis clos

Ressources humaines

5. GRH - Recrutement cadre supérieur - Prolongation de stage pour une période de 6 mois pour cas de force majeure - Prise d'acte.

Le Secrétaire de zone,

Thierry GILBART

Par le Conseil zonal

Le Président,

Loïc D'HAeyer
Bourgmestre de Fleurus